

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE des DEUX SEVRES

ARRÊTÉ**portant nomination des membres OPÉRATIONNELS de l'équipe
des sapeurs pompiers qualifiés Nageurs de Surface**

Le préfet des DEUX-SEVRES

« Chevalier de la Légion d'Honneur » et « chevalier de l'Ordre National du Mérite »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 1424-1 et suivants,

Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la Sécurité Civile,

Vu le décret 97.1225 du 26 décembre 1997 relatif à l'organisation des Services d'Incendie et de Secours,

Vu l'arrêté du 7 novembre 2002 fixant le guide national de référence relatif au « sauvetage aquatique »

Vu l'arrêté du 18 janvier 2002 modifiant l'arrêté du 16 mai 1994 modifié relatif à l'expérimentation de la réforme de la formation des sapeurs pompiers

Vu l'arrêté du 4 janvier 2006 modifié, relatif au schéma national des emplois, des activités et des formations des sapeurs-pompiers professionnels et des sapeurs-pompiers s.

Vu les résultats des épreuves du contrôle technique réalisées au dernier trimestre 2015

Sur proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'incendie et de Secours des Deux-Sèvres après avis du Conseiller Technique,

ARRÊTE**Article 1** - Les sapeurs-pompiers dont les identités suivent ont été déclarés aptes à participer aux opérations de sauvetage aquatiques du SDIS des Deux-Sèvres **pour l'année 2016** :

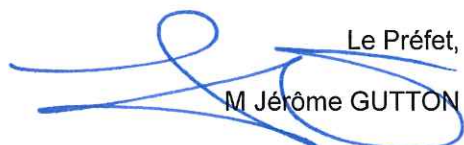
Sergent	ABLAIN Nicolas
Lieutenant	BARLIER Pascal
Adjudant	BEAUVAIS Franck
Caporal	BILLY Alexandre
Sergent	BOURDIN Jean-François
Adjudant	CARDINEAU Cyril
Sergent	CHEVALIER Nicolas
Sergent	CHOUGUIAT Medhi
Sergent-chef	CLOUZEAU Julien
Sapeur	COLLET Audrey
Adjudant-Chef	CORNU Jérôme

Adjudant	COUSSEAU Aymeric
Adjudant	DAVENEL Patrice
Adjudant	DESCHAMPS Arnaud
Adjudant	DESMIERS Victorien
Sergent	DIEU Laurent
Sergent	EVEILLE Anthony
Lieutenant	FERNANDEZ Samuel
Sergent	FINOCIETY Jacky
Sergent	FROUIN Cédric
Sapeur	GARNIER Alexandre
Sapeur	GENDRON Antoine
Adjudant	GINGREAU Julien
Lieutenant	HEZELOT Didier
Sergent	HUBERT Harold
Sapeur	JAHENY Marc-Antoine
Sergent	JOLLIVET Sébastien
Sergent	JONCKHEERE Maxime
Caporal	LEPINE Clément
Sergent	LOUDUN Manuel
Sapeur	MENI Kévin
Sergent	MEULAN Nicolas
Sergent	NEVEU David
Caporal	PIZON Nicolas
Sergent	RELIER Ludovic
Adjudant	RIGUET Ludovic
Caporal	ROQUES Benjamin
Sergent	SALLIO Yann
Sergent	TROUCHON Aurélien

Article 2 – La liste d'aptitude ainsi établie est valable un an à compter du **1^{er} janvier 2016**. Elle comporte 39 agents.

Article 3 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture et Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

A Niort, le jeudi 14 janvier 2016

Le Préfet,

M Jérôme GUTTON